



DÉPARTEMENT
DES ALPES-MARITIMES



Boule de Gomme

PROJET D'ETABLISSEMENT CRECHE BOULE DE GOMME

01 septembre 2019

1- CARACTERISTIQUES DE L'ETABLISSEMENT

1-1 Identification du gestionnaire et de la structure

Gestionnaire :

Mairie de Roquefort les Pins

La structure :

Crèche Boule de Gomme
Place Mougins-Roquefort
Route départementale 2085
06330 Roquefort les Pins

Tel/fax : 04.93.77.07.00

Email : creche@ville-roquefort-les-pins.fr

Responsable de la structure : Mme Ema-Joana HOSER

Adjointe : Mme Marie-Line CANDIDO

Un contrat enfance a été signé entre la municipalité et la CAF.

1-2 Nature de l'accueil

Il s'agit d'une structure multi-accueil collectif.

1-3 Autorisations

Date de municipalisation : mars 2005.

Agrément par le conseil départemental : mars 2005.

Capacité et agrément pour 55 enfants de 3 mois à 4 ans, à temps plein ou partiel, de façon régulière ou occasionnelle, répartis en quatre sections en fonction de l'âge.

2- PROJET EDUCATIF

Introduction :

En partant des besoins des familles et des enfants, nous allons développer les intentions éducatives qui nous semblent fondamentales. Ce projet définit les axes et orientations voulues par la structure. Il sera mis en œuvre ensuite par le biais du projet pédagogique (réflexion d'équipe sur le questionnement des pratiques professionnelles.).

2-1 -Les besoins des familles :

- Le besoin de garde est à l'origine de la demande des familles. A cela se greffent d'autres attentes secondaires. Nous satisfaisons donc, dans un premier temps et dans la mesure du possible, au maximum les plannings souhaités par les parents.

- La socialisation de leur enfant est aussi une priorité pour les parents. En effet, la vie à la crèche baigne l'enfant dans la collectivité dès son plus jeune âge, et le prépare à ce qu'il va vivre à l'école maternelle, et de manière générale en collectivité.

- Le développement du langage et la sensibilisation à la langue française font partie des attentes des familles, notamment pour les non francophones.

- Lors de l'adaptation, notre travail est d'accompagner l'enfant bien sûr, mais aussi d'aider les parents à mieux vivre ces premières séparations.

- Nous avons également un rôle d'écoute, de soutien, et d'accompagnement à la fonction parentale.

Grâce à l'écoute active, nous amenons la famille à trouver ses propres solutions en l'encourageant ou en l'aiguillant plutôt qu'en la conseillant. Car le parent connaît son enfant, et a bien souvent la solution en lui.

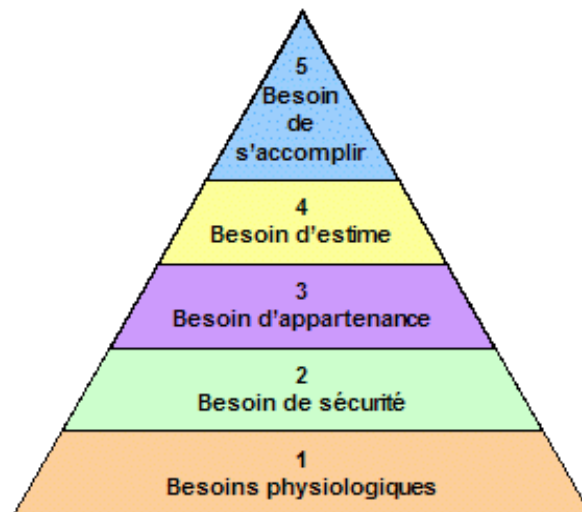
- Nous faisons preuve de neutralité bienveillante : cela passe par un respect des coutumes et choix éducatifs en corrélation avec nos principes pédagogiques.

- Certains parents sont en attente d'informations sur le projet pédagogique et les activités mises en place.

- Les temps de transmission sont très importants. Nous considérons qu'il faut donner la priorité aux observations, anecdotes, et évolutions pertinentes pour ouvrir le dialogue et restituer aux parents des temps de vie de leur enfant. C'est au travers de ces échanges que le bien-être de l'enfant se révèle.

2-2 Les besoins spécifiques de l'enfant :

La pyramide de Maslow



- 1- Respect des rythmes (sommeil, repas) - alimentation saine et adaptée - hygiène - motricité libre.
- 2- Sécurité physique et psychique - Les repères - la référence - La verbalisation - La contenance - La bienveillance.
- 3- La socialisation.
- 4- Le Respect mutuel - L'Education positive - L'Accompagnement de l'expression des émotions - La Confiance en soi.
- 5- Autonomie - créativité - libre-choix- le jeu.

2-3 Les objectifs qui en découlent :

Un accueil individualisé et personnalisé de l'enfant et des familles au sein d'un groupe.

Il est important de donner des **repères sécurisants**, matériels et humains afin que l'enfant gère au mieux la situation de séparation. Nous veillons à ce que ces repères soient stables, fiables et continus.

Le premier but des repères est de permettre aux enfants d'évoluer, le plus harmonieusement possible, sans angoisse massive. De cette sécurité dépendra la capacité de l'enfant à s'ouvrir au monde, à s'intéresser à l'extérieur et aux autres. Un enfant qui n'aura pas ce sentiment de sécurité mobilisera toute son énergie à se rassurer. Tout changement est source d'angoisse car on passe d'une position connue, maîtrisée, à une autre inconnue dont on ne domine pas tous les paramètres. L'intégration de repères sécuritaires suffisamment solides permet aux enfants de trouver malgré tout, une certaine sérénité face à la nouveauté.

Aussi en collectivité il est très important de travailler sur les repères :

- Cela peut être par exemple le lit que l'on attribue à l'enfant : le changer de place peut perturber l'enfant, en venant briser la continuité du repère.
- Les rituels par leur constance, leur régularité et leur répétition sont extrêmement rassurants. Ils permettent la maîtrise du déroulement des actions et la préparation des transitions entre les actions.
- Le doudou ou « objet transitionnel » fait la transition entre l'enfant et le monde extérieur, c'est un objet familier empreint d'odeurs et d'images rassurantes. Lors de situations anxiogènes, l'enfant s'en servira pour maîtriser son angoisse. Il est important que celui-ci reste à la disposition de l'enfant.
- Lors de l'adaptation, il y a un passage de relais progressif de la mère à l'auxiliaire de référence qui permet à l'enfant d'acquérir des repères dans la continuité. Ce transfert de sécurité ne peut exister que s'il y a une relation de confiance.
- En définitive les repères constituent les points fixes sur lesquels l'enfant peut s'appuyer pour se construire. C'est grâce à la sécurité de base qu'ils représentent, que l'enfant va pouvoir s'éloigner et se construire en tant qu'être unique.

La socialisation :

C'est un processus d'apprentissage de la vie en société, durant lequel l'enfant intériorise les normes et valeurs et par lesquelles il construit son identité psychologique et sociale.

La rencontre avec d'autres adultes et enfants va permettre au tout-petit de s'ouvrir à l'extérieur, et, plus tard de se détacher petit à petit de son cocon familial, pour grandir et être plus autonome.

Comme il aura déjà appréhendé quelques facettes de la collectivité et vécu l'expérience de la séparation, l'enfant sera plus confiant lors de son entrée à l'école maternelle.

Ainsi, il aura acquis le respect de l'autre, le libre-choix, le droit de s'exprimer, le partage et l'envie d'enrichir ses connaissances et son entourage.

La famille sera aussi moins inquiète, puisqu'elle aura vu son enfant s'ouvrir aux autres et évoluer.

L'autonomie :

L'autonomie : Du grec *autos* : soi-même et *nomos* : loi, règle ; l'autonomie est l'intégration de la loi, c'est-à-dire la capacité à se donner des règles de conduite. C'est permettre à l'enfant d'apprendre à découvrir et gérer la liberté définie par un cadre et des limites : respect de soi, des autres et du matériel.

Aussi, le professionnel n'est pas là pour apprendre à l'enfant (à marcher, à manger seul, à s'habiller...) mais il doit observer et repérer les signes qui montrent que l'enfant est prêt à évoluer. Il met alors en place un environnement sécurisé (règles de sécurité) et sécurisant (calme, contenant avec des repères) en lien avec l'âge et les besoins des enfants afin de favoriser le développement psychomoteur, l'autonomie, la socialisation et la créativité de chacun.

La valorisation de l'enfant dans ses efforts est primordiale. C'est dans la fierté que l'enfant puisera l'énergie nécessaire à son évolution.

Quand on a confiance en la capacité de l'enfant à grandir, l'enfant apprendra de lui-même.

Afin de travailler sur l'autonomie, nous saisissons chaque occasion du quotidien pour accompagner l'enfant dans son envie de progresser et de faire seul.

Nous mettons notamment l'accent sur les points suivants :

- La motricité libre :

C'est permettre à l'enfant de découvrir son corps et sa motricité sans être freiné par l'intervention de l'adulte (ne pas faire à la place de l'enfant ou lui imposer une position qu'il ne maîtrise pas encore : pas de youpala, limiter l'usage des transats, ne pas asseoir un enfant qui ne tient pas encore seul assis...).

La motricité du bébé se développe au fil du temps et de ses propres expériences, il apprend intuitivement à orienter son corps au fur et à mesure de la découverte de son environnement.

Par le jeu, le tout petit s'approprie également l'environnement. Saisir un jouet montre que l'on est maître de sa main, que la main a autorité sur les choses. Le jeu est une tranquille et joyeuse découverte de soi.

- La créativité :

Nous souhaitons permettre à l'enfant d'élargir ses découvertes par la sensibilisation et l'expérimentation dans la mesure de ses capacités et envies, NON dans l'attente d'un résultat.

La créativité permet aux enfants d'aborder de nouvelles réalités avec plus de confiance. En effet, l'imagination aide les enfants à trouver des solutions ingénieuses à des problèmes et surtout leur permet de choisir entre une voie plus facile ou d'inventer quelque chose de complètement novateur. Nous laissons à l'enfant la liberté d'expérimenter sa créativité de différentes façons : musique, peinture, expression corporelle, jeux... Aussi, lorsque l'enfant crée, on ne dicte pas une ligne de conduite, on le laisse libre. Son œuvre sera très expérimentale, mais sera le reflet de **ses** idées et de **ses** essais.

« *Le jeu est une forme d'art puisqu'il est une création de l'esprit et qu'il est totalement gratuit.* » Cl.Gordon-Pomares (Neuropsychologue).

- Libre choix :

Il existe des *périodes sensibles* qui sont passagères et qui se limitent à l'acquisition d'un caractère déterminé. Une fois ce caractère développé, la sensibilité cesse. L'enfance s'écoule donc, de conquêtes en conquêtes.

Grâce à ces temps forts, l'enfant dispose de potentiels particuliers qui lui permettent de faire naître des caractéristiques propres à l'Homme, de façon naturelle (langage, marche...). Ces périodes sont donc des phases d'acquisition et de construction.

De ce fait, ce n'est pas l'âge qui est important mais le moment où l'enfant est vraiment prêt à apprendre avec aisance.

Le libre choix met l'enfant en relation avec ses besoins présents et les caractéristiques de son âge. L'enfant se prend en main, prend connaissance de lui, de ses actes, s'adonne à ses activités et devient chaque fois un peu plus autonome. L'enfant exprime et renforce son individualité, sa personnalité à travers son choix. Le professionnel, qui observe les différences individuelles librement manifestées, est capable de les prendre en considération et par conséquent de répondre aux besoins de chaque enfant.

L'enfant choisit son activité. Mais cette liberté de choix est toute relative car il choisit son jeu dans un environnement où rien n'est laissé au hasard. Celui-ci est méticuleusement préparé.

L'adulte pose un cadre sécurisé et rassurant qu'il expose clairement à l'enfant, pour lui permettre de faire ses choix tout en l'accompagnant, lui garantissant une sécurité physique et psychique.

L'enfant a donc besoin de limites qui le sécurisent afin d'être autonome dans ses choix.

L'adulte met en place un environnement adapté grâce à l'observation. Il est disponible et contenant afin de suivre chaque enfant au plus près. Il guide l'enfant dans ses démarches, lui présente le matériel au bon moment (c'est-à-dire repérer les périodes sensibles), l'encourage et établit une relation de confiance avec lui.

Le mobilier est naturellement adapté à la taille et à la force de l'enfant. Le matériel pédagogique est à portée de sa main et de sa vue, présenté sur de petits plateaux (ou dans de petits paniers individuels) rangé sur les étagères par

catégorie de matériel. De petits tapis sont mis à disposition de l'enfant pour qu'il puisse s'installer à même le sol en délimitant son espace de jeu.

Pour que le matériel soit à la même place, facilement repérable par l'enfant et afin d'inviter celui-ci à le ranger, nous mettons des photos à chaque emplacement de jeu.

L'accès aux différents espaces est défini soit par des bracelets, des tapis, tabliers... afin de limiter le nombre d'enfants par ateliers.

Un lot de matériel ou de jeu est prévu pour chaque enfant.

Ces deux derniers points sont essentiels pour limiter les conflits et la frustration.

Afin de proposer un panel d'activité complet et stimulant, le professionnel veille à toujours mettre à disposition :

- un espace symbolique (garage, dînette...)
- un espace dédié à la psychomotricité
- un espace pour les jeux cognitifs (puzzle, empilements...)
- un espace pour les jeux de manipulation et motricité fine (sable)
- un espace repos, livres.
- un espace pour les activités manuelles.

Cela permet une répartition des enfants en fonction de leurs besoins.

Accepter le libre choix de l'enfant, c'est être à l'écoute de ce tout petit qui expérimente, découvre, répète et construit son autonomie à partir de ses expériences libres, c'est aussi ne pas l'autoriser n'importe comment.

« Les enfants ont besoin d'un véritable libre choix pour leur jeu, choisit par eux, à un moment donné, correspondant à leur besoin immédiat. Besoin de manipuler, de se défouler, de logiquer, d'imitation... L'enfant saura de lui-même s'orienter vers le jeu qui lui correspond. » Ch. Schuhl (Educatrice de Jeunes Enfants)

L'accompagnement des émotions :

Une émotion est d'abord une expérience subjective d'ordre affectif. Elle peut aussi se décrire sur un versant biologique comme étant une réaction physiologique à une situation. Elle a d'abord une manifestation interne puis génère une réaction externe.

Elle dure quelques minutes au plus et se déploie en trois temps : charge, tension et décharge.

« L'enfant est traversé par de véritables tempêtes émotionnelles et ne peut vraiment pas se calmer seul. L'enfant vit ses émotions sans filtre : ce sont de grands chagrins (même pour ce qui semble une broutille à l'adulte), de grandes peurs (même pour ce qui semble anodin à l'adulte), de grandes colères (qui ressemblent à des comédies pour les adultes).

Les fonctions de son cerveau qui lui permettraient d'analyser la situation, et de prendre du recul afin de se calmer ne sont pas matures. » (Catherine GUEGUEN pédiatre- « Pour une enfance heureuse »)

L'enfant est submergé par ses émotions : il n'arrive pas à les gérer et les comprendre. La verbalisation lui permet d'identifier ce qu'il ressent et de se voir compris et entendu par l'adulte.

« Si l'enfant est laissé seul avec ses peurs, sa frustration, ses angoisses ou ses colères, son organisme sécrète des molécules de stress très toxiques pour son cerveau. Quand on envoie un enfant se calmer seul dans une pièce à part, quand on le gronde parce qu'il fait un « caprice », on inhibe la maturation de son cerveau. » Catherine GUEGUEN.

Les psychologues, les pédagogues et plus récemment les recherches en neurosciences nous aident à comprendre que l'enfant ne peut rien faire face à ses tempêtes émotionnelles. Les larmes aident à évacuer les toxines et le stress. Ce n'est pas qu'il ne sait pas ou ne veut pas, c'est qu'il ne peut pas car ses structures et réseaux cérébraux ne sont pas encore suffisamment fonctionnels. Le jeune enfant n'a pas encore la possibilité d'élaborer une pensée réflexive qui lui permettrait une mise à distance symbolique de ce qui l'affecte et le trouble. Il va donc réagir spontanément, sans avoir la capacité de prendre du recul. L'adulte protège l'enfant de ces tempêtes intérieures en verbalisant ce que ce dernier ressent. L'enfant se sent alors entendu et reconnu dans ce qui le trouble. La verbalisation des émotions produit un effet apaisant pour la vie psychique comme pour le système nerveux. Elle permet à l'enfant de mieux s'auto-apaiser. Ainsi il sera plus apte à se concentrer sur des tâches.

L'adulte est simplement présent, rassurant, sécurisant, calme, empathique pour aider l'enfant à retrouver son calme. Cette attitude a un impact positif sur la maturation du cerveau, l'enfant ainsi parviendra plus facilement à gérer ses émotions et impulsions.

Reconnaître les émotions des enfants et les accueillir est important ; il ne faut pas les nier, les ignorer, ou les laisser prendre trop de place non plus. Nous utilisons un imagier des émotions permettant à l'enfant d'apprendre à reconnaître et à nommer ces dernières.

L'émotion est involontaire et spontanée. L'enfant est traversé par un grand panel d'émotions signe d'une richesse psychique.

Le comportement est un choix, l'émotion n'en est pas un. Aussi, si l'acte est sanctionnable, l'émotion ne peut être jugée : il n'y a pas de mauvaises émotions.

Tout enfant a le droit d'être fâché, d'éprouver un sentiment hostile, de se sentir en colère à l'intérieur. Mais toutes les manières d'exprimer la colère ne sont pas acceptables.

Nous devons donc accueillir l'émotion sans pour autant accepter l'acte.

L'adulte doit aider l'enfant à évacuer les tensions négatives, néfastes pour lui, qui risquent de ressortir plus tard. Nous pouvons par exemple lui proposer de taper sur un coussin, de crier, de déchirer du papier... Il existe une roue des émotions avec un panel de mode d'expressions. L'enfant peut ainsi choisir et définir celle qui lui correspond.

En crèche, l'adulte est formé à reparler des émotions avec l'enfant après coup en utilisant des marionnettes, figurines ou l'imagier. L'amener à verbaliser à son tour à travers ces outils pédagogiques.

L'agressivité et la morsure :

Reconnaître et accepter les émotions ne veut pas dire accepter tous les actes. L'agressivité qui se manifeste par des morsures, tapes, griffures ou autres est « sanctionnable » (à la mesure de ce que l'on a observé).

L'agressivité fait partie des modes d'expressions de l'enfant il ne faut pas la dramatiser sans pour autant la banaliser.

*« La vie d'un tout petit est faite de tensions et d'émotions. Et lorsqu'il y a trop de pulsions, il mord. S'il savait parler, sûr qu'il tenterait de dire ce qu'il ressent. »
(Sofia Amor)*

La définition

Selon WINNICOTT, l'agressivité a une double signification. Elle est d'abord une réaction directe ou indirecte à la frustration. Elle est aussi l'une des deux sources principales d'énergie chez l'individu.

D'après cette définition, on comprend mieux pourquoi l'enfant peut avoir une réaction agressive car il n'arrive pas à gérer la frustration. Mais également, parce que l'enfant de moins de trois ans est un être de pulsion, il ne peut contrôler cette agressivité, c'est une réaction pulsionnelle. Faire mal reste une conceptualisation abstraite qui ne prend pas réellement de sens avant l'âge de quatre ou cinq ans.

Les raisons

C'est souvent entre un et deux ans que l'enfant commence à exprimer ses pulsions agressives envers ses pairs. Effectivement, c'est aussi le début de la marche, ce qui va permettre à l'enfant d'aller à la découverte de l'autre. Mais il est encore dans le stade oral : la découverte par la bouche. Il va donc « goûter » l'enfant qui est à côté de lui. L'enfant qui pousse, mord, griffe un autre enfant cherche à savoir l'effet que cela produit sur l'autre mais aussi sur les adultes. L'enfant est dans le test, il prend conscience petit à petit de ce qu'est la vie en collectivité, des interdits, des limites, des règles. Les conflits font alors partie de la construction des rapports entre les enfants avec la réalité physique qui les entoure.

Néanmoins, avant que le cadre ne soit intégré, il lui faut faire le plein d'expériences. Nous devons faire preuve de patience et nous rappeler qu'un enfant qui est dans cette phase va bien : il apprend à vivre en collectivité.

D'autre part, à cet âge l'enfant n'a pas encore un langage assez développé pour exprimer tout ce qu'il souhaite. Cette pulsion agressive lui sert aussi à défendre « son espace », « son jeu ».

Mordre est une étape avant l'acquisition du langage, c'est donc aussi une forme de communication (certes non désirable socialement, mais permettant d'entrer en contact avec l'autre).

« L'agressivité est aussi liée à une impuissance de parler. » (F.Dolto (Psychanalyste)).

C'est une période où l'enfant commence une prémisse de conscience de soi et d'autrui. Cependant, il ne fait pas encore bien la différence entre lui et l'autre, il y a encore confusion. Il ne comprend pas pourquoi il ne peut pas être à la fois celui qui joue et celui qui regarde. D'autre part, il ne parvient pas à se représenter ce que l'autre pense et ressent, il est centré sur lui-même, et son désir.

Par ailleurs, les enfants de moins de 3 ans ont encore les dents qui poussent. Ils peuvent donc mordre simplement pour soulager une douleur.

Après deux ans, on peut penser qu'il y a eu suffisamment d'échanges entre les enfants et que les règles de vie en collectivité sont assez intégrées pour que la période d'agressivité touche à sa fin. Cependant, la gestion de la frustration est propre à chacun. L'agressivité est certes en régression mais peut perdurer en fonction des pulsions ressenties.

D'autre part, l'acquisition de la propreté fait rentrer l'enfant dans « le stade anal » et mobilise beaucoup d'énergie. Elle peut faire ressurgir de l'agressivité chez l'enfant. Nous notons d'ailleurs souvent un regain d'agressivité en fin d'année chez les grands. (L'approche de l'entrée en maternelle incite les familles à mettre l'accent sur la propreté.).

L'adulte peut anticiper l'agressivité en verbalisant les situations peu contenantantes, de transition (changement de salle ou d'activité) et en évitant le surnombre d'enfant dans un espace trop restreint.

La morsure est une prise de contact, une façon de communiquer. Il y a des périodes, des phases, il y a des enfants qui mordent, d'autres qui ne mordent pas. Il y a des enfants mordeurs et des enfants mordus, et des mordus qui deviennent des mordeurs.

Aussi un accompagnement avec la parole est effectué à la suite de la sanction, et une attention particulière est portée à l'enfant mordu, poussé ou tapé afin de ne pas mettre l'accent sur le comportement négatif de l'enfant ayant eu un comportement agressif ce qui l'inciterait à recommencer.

Conclusion :

Nous avons abordé les valeurs qui nous semblent essentielles autour de l'accueil du jeune enfant dans ce projet éducatif.

Le projet pédagogique est la continuité de celui-ci. Il nous permettra chaque année au travers de questionnements en équipe, sur des temps forts de la vie quotidienne, d'adapter les pratiques professionnelles.

3- PROJET SOCIAL

3-1 CARACTERISTIQUES DE L'ENVIRONNEMENT

La structure est implantée en milieu urbain sur la commune de Roquefort les Pins. La population a été recensée à 6400 habitants en 2013 dont 72% de personnes actives (chez les 15-64 ans).

Chaque année, de nouvelles familles s'installent à Roquefort les Pins, village qui voit ainsi sa population s'agrandir et rajeunir. En effet, la commune est en pleine expansion et crée de nouveaux logements (sociaux et autres).

Parallèlement à cela, ces dernières années les services de la mairie ont enregistré environ 50 nouvelles naissances par an.

Tout comme les communes voisines, Roquefort les Pins accueille beaucoup de population d'Europe du Nord.

Sur le territoire de Roquefort les Pins il existe :

- 1 structure multi-accueil pour des enfants de moins de 4 ans dont la capacité d'accueil est de 55 enfants (avec un maximum de 60 enfants dans le cadre des 10% d'accueil journalier en plus autorisés par la CAF).
- 9 assistantes maternelles qui bénéficient de l'intervention une fois par mois du Relais Départemental Petite Enfance.
- 1 école maternelle et primaire privée accueillant 250 enfants et proposant une garderie de 8h à 8h20 et de 16h30 à 18h15.
- 1 école maternelle publique accueillant 255 enfants.
- 1 école primaire accueillant 490 enfants.
- La mairie assure une garderie de 7h45 à 8h20, des TAP (Temps d'Accueil Périscolaire), de 15h45 à 16h30 puis garderie de 16h30 à 19h00 pour les enfants des écoles maternelles et primaires publiques.

- 1 C.L.S.H. (Centre de Loisir Sans Hébergement) pouvant accueillir :
80 enfants de 3 à 6 ans les mercredis et pendant les vacances scolaires,
96 enfants de 6 à 10 ans les mercredis et jusqu'à 120 pendant les vacances, et un maximum de 48 enfants de 11 à 15 ans.
- Un collège.
- Autres lieux d'éveil et de socialisation : Ecole de musique, danse, judo, football, baby-gym, centre culturel, cinéma.
- équipements sportifs : stade de football, skate parc, terrains de tennis, gymnase.

3-2 INTEGRATION DANS L'ENVIRONNEMENT

Proche du « cœur du village » la crèche Boule de Gomme se situe sur un site propice au développement de ses actions interinstitutionnelles.

Ces différents partenariats concourent à l'intégration de l'enfant à son milieu social et à son bien-être global.

La médiathèque :

Elle se trouve à quelques mètres de notre structure, nous y effectuons des visites régulières.

Cette année, nous avons proposé un projet « bébé bouquine » afin de faire découvrir l'espace prévu pour accueillir les tout-petits aux familles.

Les parents sont invités à accompagner leurs enfants pour partager un moment de lecture ainsi, les repères environnementaux se consolident.

La CASA (Communauté d'Agglomération de Sophia Antipolis):

Un véritable partenariat s'est constitué depuis plusieurs années grâce au concours de la CASA : nous avons pu bénéficier de spectacles spécialement étudiés pour les jeunes enfants.

Le cinéma « Le Pavillon Bleu »:

Boule de Gomme tire aussi parti de la proximité du cinéma récemment agrandi, nous organisons des projections adaptées au jeune public.

Le stade de foot :

Le stade de football nous accueille chaque année pour une journée riche en dépense d'énergie. Les enfants sont ravis d'investir cette pelouse sécurisante et d'y établir leurs jeux pour un temps qui sonne toujours trop court quand vient l'heure des mamans...

La semaine petite enfance :

Nous participons aussi depuis cette année à « la semaine petite enfance » mise en place par la CNAF qui permet aux parents de partager un moment ludique au sein de la crèche avec les enfants. Le thème est proposé par la CNAF, et un kit s'y rapportant est offert en amont comme support de travail.

La semaine bleue :

La semaine bleue est aussi un événement intergénérationnel qui nous tient à cœur car il permet d'établir un lien avec nos aînés. Nous les convions à lire un poème et partager notre quotidien pour un moment. Ce temps étant jugé toujours trop court par l'équipe, nous travaillons sur un projet qui permettra d'accueillir les personnes âgées de façon régulière et ainsi de transformer peut-être cette « semaine bleue » en « année bleue ».

Le potager :

Les jardiniers de la commune ont mis en place un potager qui ravit les petits gourmets de tomates cerise et de fraises tout au long de la belle saison. Dans les groupes des grands, chaque enfant choisit et entretient une fleur qu'il emmènera à sa sortie de crèche en souvenir de ses années passées. Cela nous offre la possibilité de sensibiliser les enfants au respect du milieu naturel, et de les laisser contempler la nature.

La grande lessive :

Nous travaillons aussi à l'élaboration du projet artistique « la grande lessive » qui nous permettra d'élaborer de nombreuses œuvres artistiques tout en s'inscrivant une fois de plus dans un dispositif national.

4- ACTIVITE, RYTHMES ET ESPACES PROPOSES

4-1 Les périodes d'ouverture

Du lundi au vendredi de 7h45 à 18h30.

4-2 Modalités d'organisation de la vie quotidienne

4-2-1 Une journée type (pour les sections de moyens et grands, la journée des bébés étant définie par le rythme de chacun).

- De 7h45 à 9h30 : les enfants et les familles sont accueillis dans leur service respectif.
- Dès 7h45 des espaces et ateliers en libre choix sont à la disposition des enfants.
- Vers 9h les moyens ayant besoin d'un temps de repos ont la possibilité de faire une petite sieste.
- En fonction de l'âge des enfants, à 9h30 un temps de regroupement permet de faire la transition avant d'aller jouer dehors ou de participer à une activité dirigée.
- A partir de 10h00 les adultes commencent de manière individualisée les changes des enfants ayant une couche. Les enfants propres sont invités à aller régulièrement aux toilettes et peuvent y aller librement toute la journée.
- 10h45, les enfants viennent se laver les mains par petits groupes, avant de passer à table.
- Après le repas, à partir de 11h30 les enfants se déshabillent en fonction de leurs capacités afin de se préparer à la sieste.
- Entre 11h45 et 12h les enfants entrent progressivement dans le dortoir.
- A partir de 14h30 les enfants peuvent se lever de façon échelonnée.
- A leur réveil, les enfants sont à nouveau changés (ou passent aux toilettes) et invités à s'habiller selon leurs capacités, puis profitent des espaces en libre choix.
- A 15h30 ils se lavent à nouveau les mains avant de goûter.
- Vient ensuite un temps de jeux à l'extérieur ou à l'intérieur en fonction du temps, rythmé par les accueils échelonnés des parents jusqu'à 18h30.

Nous allons maintenant voir comment adapter au quotidien les pratiques professionnelles en lien avec les objectifs définis plus haut.

Accueil du matin :

Accueillir un enfant, c'est l'accueillir dans sa globalité, c'est-à-dire avec sa personnalité, son histoire, sa famille :

- parce que la difficulté à se séparer de leur enfant renvoie souvent les parents à leurs propres séparations mal vécues,
 - parce que laisser son enfant peut être culpabilisant, (fantasme d'abandon, image de la mauvaise mère...),
 - parce qu'ils ont besoin d'être rassurés sur leurs propres capacités et sur celles des personnes à qui ils confient leur enfant,
 - parce que le vécu du parent a un effet miroir sur l'enfant...
- ...le dialogue avec les parents doit être une priorité.

Nous pensons qu'il est important de laisser à l'enfant le droit d'exprimer sa peur ou sa tristesse face à la séparation et nous verbalisons au tout petit ce qu'il vit et ce qui va se passer.

Nous laissons le doudou à disposition de l'enfant car il l'aide à affronter cette étape. Il est le lien entre lui et sa mère, entre la crèche et la maison.

Nous faisons un accueil et un départ personnalisé à l'arrivée des familles : en appelant par exemple, l'enfant par son prénom parce qu'il est unique.

Les goûters et les repas :

- On ne force pas un enfant à manger, on propose.
 - Nous respectons les rythmes notamment chez les bébés et les moyens.
 - Chez les bébés : l'adulte donne à 1 enfant à la fois/ prévoir une personne en attente repas pour les autres bébés.
 - Chez les moyens : un repas différé (en deux groupes) en début d'année : permet un meilleur accompagnement de chaque enfant.
 - Chez les grands : nous travaillons sur l'autonomie : un plateau repas sur lequel nous disposons dans des compartiments l'entrée, les féculents, les légumes et la viande permet à l'enfant de choisir l'ordre de son repas, apprendre à se servir, à débarrasser ...
-
- Nous observons le développement moteur et l'évolution alimentaire de chaque enfant,
 - Nous stimulons le petit à manger seul selon sa maturité,
 - Nous mettons des mots sur ce que mange l'enfant et ce qu'il ressent pour enrichir son vocabulaire.
 - Dans tous les cas, le rythme de chaque enfant sera respecté même si certains sont plus lents que les autres.
 - La portion de chaque enfant sera distribuée en fonction du besoin biologique de son âge.
 - Quand l'enfant est allergique, un PAI sera établi par le médecin afin que l'enfant suive un menu spécifique.

- Quand l'enfant ne mange pas de temps à autre, il peut s'agir de quelque chose de bénin parce qu'il est un peu malade, qu'il n'aime pas... par l'observation et la connaissance du comportement alimentaire de l'enfant, le professionnel respectera la volonté de l'enfant de ne pas manger. Cela n'aura pas de conséquence sur le développement de celui-ci.

Si l'enfant ne mange pas ce qu'on lui propose, c'est peut-être par méconnaissance d'un aliment en particulier, surtout lors de l'adaptation où l'environnement et les habitudes changent. Le professionnel lui proposera seulement de goûter un peu, mais, si l'enfant refuse, sa décision sera acceptée et cette offre lui sera renouvelée une autre fois.

- Si le professionnel se heurte à un refus systématique ou sélectif de l'enfant, il faudra alors en étudier les raisons pour rechercher des solutions.

Le sommeil

Selon D.Hales « le sommeil est le dénominateur commun de toute chose vivante, et pourtant, il est très personnel ». De ces propos, il faut considérer le sommeil comme une fonction vitale pour l'homme, variant selon l'hérédité, la constitution, l'âge, et la nature des activités.

Nous souhaitons respecter les rythmes et les besoins de chacun.

Dans l'idéal, il faudrait plusieurs dortoirs surtout chez les bébés et les moyens pour respecter le sommeil de chacun, plus une salle « de réveil » éloignée des dortoirs des grands pour permettre un réveil échelonné. L'architecture ne le permettant pas, nous devons trouver des solutions pour accompagner au mieux les enfants dans leurs besoins.

Le sommeil est primordial pour les plus jeunes enfants, ils ont besoin de beaucoup de sommeil pour continuer à grandir, et que leur organisme puisse poursuivre sa maturation neurologique.

Les fonctions du sommeil sont donc nombreuses et apportent beaucoup à l'organisme. Il repose des activités effectuées et permet l'acquisition et la rétention des connaissances.

Nous observons les signes de fatigue chez l'enfant.

Nous apportons des repères et des rituels à l'enfant : même lit au même endroit pour chacun,

Nous créons des rituels : se déshabiller, raconter une histoire ou mettre de la musique douce... et donner le doudou à l'enfant,

Nous respectons et reconnaissons autant que possible les habitudes d'endormissement des enfants.

Le professionnel confronté à quelque difficulté d'endormissement comme l'angoisse, prend le temps de rassurer l'enfant, de lui parler de ses peurs et le prend dans ses bras si besoin.

Le professionnel organise un réveil échelonné en douceur à partir de 14h30. Ponctuellement, les enfants n'ayant pas ou peu dormi pourront être levés plus tôt

et accompagnés par l'adulte autour d'un jeu calme afin de ne pas déranger ceux qui dorment encore.

Lorsque l'enfant se réveille, il prend le temps de se lever.

L'adulte lui propose éventuellement un livre le temps d'être disponible.

Puis, l'enfant va s'habiller seul avec l'encouragement du professionnel pendant que celui-ci change un autre enfant ou l'aide à se rhabiller.

Il est important de créer une ambiance de réveil agréable et sereine.

Le change et la propreté

Il est important de penser à l'environnement, à ce que l'enfant voit, entend et ressent : dans la salle de bain par exemple, mettre de la musique zen avec des sons de rivières, des photos de cascade au niveau des lavabos pour enfants, une lumière tamisée...

Le soin est un moment d'échange privilégié avec l'enfant, nous verbalisons avec lui.

Nous respectons la pudeur et le besoin d'intimité de certains enfants.

Lorsqu'on fait quelque chose pour, ou à la place de l'enfant, comme un change par exemple, Tony Lainé (Psychiatre et Psychanalyste), recommande de l'inscrire au maximum dans l'action d'une part parce que cela le concerne, mais aussi pour qu'il s'approprie peu à peu la situation jusqu'à en être l'acteur et plus un spectateur passif. Ainsi, décrire à l'enfant ce que l'on va lui faire, lui demander de se mettre lui-même dans la position... permet à l'enfant de construire sa capacité et lui donne envie de faire par lui-même.

Il est important de régulièrement dialoguer avec les familles pour savoir où leur enfant en est de l'apprentissage de la propreté afin de pouvoir suivre ce qui aura été mis en place à la maison ou faire part aux parents de ce que nous aurons observé de leur enfant sur les signes montrant qu'il est prêt.

Lors de cette étape, les enfants acquièrent l'autonomie sphinctérienne, mais s'aperçoivent aussi qu'ils peuvent exercer un pouvoir sur l'adulte : il peut soit expulser, soit retenir ses excréments qui deviennent une monnaie d'échange entre lui et l'adulte. Françoise Dolto préconise : *« d'inculquer à nos enfants très tôt qu'on ne vit pas, qu'on ne grandit pas, qu'on ne mange pas, qu'on ne maîtrise pas pour faire plaisir à l'adulte, mais pour un plaisir de conquête personnel »*.

4-2-2 Projet d'activités manuelles

C'est par le jeu que l'enfant va s'ouvrir au monde qui l'entoure et apprendre à se connaître. Toutes ses compétences intellectuelles, motrices, relationnelles vont s'exercer à travers le jeu.

Nous travaillons sur le libre choix et proposons un environnement qui permet à l'enfant de choisir ses activités librement dans un cadre contenant garanti par un adulte bienveillant.

L'enfant sait ce dont il a besoin pour évoluer : certains sont plutôt moteurs d'autres manuels ou encore préfèrent observer... Il y a des périodes sensibles qui varient d'un enfant à l'autre ; le libre choix permet le respect de celles-ci.

Ce sont des activités d'éveil et de sensibilisation : il n'y a pas d'obligation de résultat.

Pour les activités manuelles, nous respectons que la notion d'esthétique ne soit pas la même pour l'enfant que pour l'adulte et surtout que le développement de la motricité fine et l'élaboration du geste prévalent sur le rendu visuel.

Comme l'indique ce qui précède, le jeu est une chose essentielle dans le quotidien de l'enfant. Le jeu est tout simplement fondamental à la santé de la vie psychique des petits et des grands. Il nous importe donc d'assurer pour chaque enfant, en fonction de son âge, une expérience épanouissante dans le jeu.

Détaillons sommairement les vertus de l'activité du jeu chez le jeune enfant :

Apprendre, se fait plus efficacement en jouant, et ce, dès les premières phases de développement du bébé. Il est reconnu que le premier jouet, bien avant le « doudou », est le corps du nourrisson. C'est par le plaisir qui découle du jeu avec son caractère répétitif, que le nourrisson assimile les parties de son corps par les différentes modalités sensorielles qu'il contient.

C'est toute l'activité psychologique de l'être humain qui s'harmonise par le jeu. Les pédagogues s'accordent d'ailleurs à affirmer que l'activité d'apprendre se fait toujours mieux par le jeu et par ailleurs, le soi s'éprouve et se construit pleinement grâce aux traces d'expériences plaisantes ou déplaisantes que le jeune enfant aura éprouvées.

Ainsi, des découvertes sensorielles à la gestion de l'agressivité jusque, plus tard aux apprentissages scolaires, il importera que l'enfant s'épanouisse harmonieusement entre les différentes facettes de la vie psychique et le jeu reste le moyen pour l'humain, le plus efficace pour assimiler toutes ces dimensions à la fois. Il est l'activité naturelle essentielle qu'il nous importe de protéger et de promouvoir chez l'enfant. A chaque âge son jeu et ses progrès évolutifs bien spécifiques pour que l'enfant se développe dans l'estime de soi.

4-2-3 Modalités d'accueil spécifique

L'adaptation :

La période d'adaptation s'organise et se planifie sur une semaine (ou plus en fonction des enfants). Elle permet de faire mutuellement connaissance entre la personne de référence, l'équipe, l'enfant et ses parents, de découvrir un nouvel environnement, de créer progressivement une relation de confiance.

C'est également un moment d'échange et de communication autour de l'enfant, de son histoire personnelle et familiale, de ses habitudes de vie.

Au cours de cette période, le parent et l'enfant vont progressivement se séparer.

Le doudou est indispensable pour faciliter la séparation et donner un repère à l'enfant. C'est un objet transitionnel fondamental, il compense l'absence de la mère ; il est nécessaire de le laisser à l'enfant dans son environnement proche et à disposition.

« Il est là quand je suis trop fâché, je le tape, je le lance, je le mords. Il est là quand je vais dormir, quand je suis triste, quand j'ai besoin de me relaxer et il y a des moments où je l'oublie. Je dois apprendre à m'en séparer et à le gérer tout seul. »

Un enfant qui aura tendance à garder son doudou constamment doit nous questionner sur les raisons. L'observation nous permettra d'ajuster notre accompagnement.

L'accueil de l'enfant porteur d'un handicap ou d'une maladie chronique :

La convention relative aux droits de l'enfant stipule : *« les enfants mentalement ou physiquement handicapés doivent mener une vie pleine et décente dans des conditions qui garantissent leur dignité, favorisent leur autonomie et facilitent leur participation active à la vie de la collectivité. »*

L'enfant porteur d'un handicap ou d'une maladie chronique est soumis aux mêmes nécessités que tout autre enfant, avec des désirs et des besoins physiques, physiologiques et affectifs.

Les établissements d'accueil peuvent accueillir un enfant différent sur demande de ses parents. Un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) est élaboré par le médecin avec la famille et l'équipe. Il est adapté au fur et à mesure de l'évolution de l'enfant.

L'équipe aura à accompagner l'enfant et ses parents, en repérant les difficultés, tout en étant attentive à ses potentialités. La situation et l'encouragement seront d'autant plus importants et les activités d'éveil devront être adaptées afin d'éviter de mettre l'enfant en situation d'échec.

L'accueil d'urgence :

La crèche est parfois amenée à recevoir dans l'urgence et au-delà des effectifs prévus, des familles présentant une situation critique.

Nous nous efforçons alors de tout mettre en œuvre pour pouvoir accueillir l'enfant et sa famille dans les meilleures conditions.

5- COMPETENCES PROFESSIONNELLES MOBILISEES

5-1 Le personnel est composé de :

- Une Directrice, Educatrice de Jeunes Enfants,
- Une Directrice Adjointe, Infirmière,
- Trois Educatrices de Jeunes Enfants,
- Sept Auxiliaires de Puériculture,
- Trois CAP Petite Enfance,
- Un BEP Carrières Sanitaires et Sociales,
- Quatre Aides Maternelles,
- Une Cuisinière,
- Une Agent d'Entretien.

5-2 Outils de transmission et travail d'équipe

Réunions :

- Chaque groupe, 1 fois par mois avec la directrice + l'EJE (discussion autour d'un thème ou article)
- Chaque groupe 1 fois par trimestre avec le psychologue.
- Un membre de chaque équipe 1 fois tous les quinze jours avec la directrice et l'adjointe (pour des questions d'organisation)
- Ensemble des équipes : une à 2 fois par an.
- A tester : mixer les équipes : 1 personne de chaque groupe pour une discussion sur 1 thème.

Outils de communication :

- Tableaux Velleda dans chaque service pour noter les faits marquants à ne pas oublier (manifestations, réunions ...)
- Cahier de transmissions
- Temps d'observation.

5-3 Organisation des temps de professionnalisation

La mairie de Roquefort les Pins attache une grande importance à la formation et la professionnalisation de ses agents.

A ce titre, nous bénéficions de l'intervention d'un psychologue détaché par le CDG. Il intervient une fois tous les quinze jours pour animer une réunion d'analyse de la pratique professionnelle ; Chaque section le rencontre donc une fois tous les deux mois.

Les entretiens annuels sont l'occasion d'élaborer un plan de formation en fonction des besoins de chacun ciblant ainsi les formations des agents au CNFPT.

5-4 Intégration et suivi des stagiaires

La crèche accueille chaque année de nombreux stagiaires issus des différents cursus de la petite enfance : Auxiliaire, CAP, BEP, Bac Pro ASSP...

C'est pour les professionnelles l'occasion de présenter leur travail et de le faire évoluer en fonction des retours des élèves (apport théorique des écoles et expérience acquise lors d'autres stages).

5-5 recours à des intervenants extérieurs

- Yann LELOUP, musicien professionnel

Tous les vendredis, il présente différents instruments de musique (guitare, batterie, bols tibétains, instruments de percussion, harpe...) et invite les oreilles à s'initier à de nouveaux sons... sensibilisant ainsi les enfants de manière ludique et éducative aux nuances entre les graves et les aigus, le fort et le doucement, le lent et le rapide ... Etude du rythme, participation active à utiliser les instruments et petit concert sont aussi proposés dans cet atelier musical.

- Christian SIVILOTTO :

Psychologue clinicien, intervient auprès des équipes pour un accompagnement des pratiques professionnelles.

Il participe à la vie de la collectivité une matinée tous les deux mois, ce qui permet de nourrir les échanges avec les professionnelles ou ponctuellement avec les parents.

- Valérie ZOCCOLA :

Formatrice, conférencière, spécialiste en communication et intelligence émotionnelle, elle accompagne et forme l'équipe autour de thèmes comme la Communication Non Violente (CNV), l'estime et la confiance en soi, la gestion du stress, l'enfant précoce, l'hypersensibilité, l'accompagnement des émotions...

6- DEFINITION DE LA PLACE DES FAMILLES ET DE LEUR PARTICIPATION A LA VIE DE L'ETABLISSEMENT

L'implication des parents dans la vie de la crèche est au cœur de l'actualité : le rapport Giampino, au Ministre des familles, préconise l'ouverture des EAJE aux familles.

Les CAF, elles aussi, vont dans ce sens en organisant des « semaines de la petite enfance » (auxquelles nous participons) avec des kits d'activités Parents/Enfants/Professionnels afin de favoriser la coéducation et de créer un lien de confiance.

Nous attachons une grande importance à la place des familles au sein de la crèche. Cela se retrouve à différents niveaux :

- Tout au long de l'année, nous accueillons les parents et écoutons leurs besoins, nous les renseignons sur les modalités d'inscription. Une visite de la crèche et la présentation du projet d'établissement est également prévue afin qu'ils aient le meilleur aperçu possible de la façon dont leur enfant sera pris en charge.

- Avant le début de l'année, nous organisons une réunion de pré-rentrée avec les nouvelles familles afin de leur présenter l'équipe, et l'orientation pédagogique mise en place par le service en fonction des besoins spécifiques propres à chacun.

- Les transmissions du matin et du soir sont essentielles pour une bonne prise en charge de l'enfant, mais aussi pour qu'une relation de confiance s'installe entre les parents et les professionnels.

- A chaque manifestation (halloween, carnaval, Noël, fête de fin d'année, semaine petite enfance à l'initiative des CNAF...) les familles sont invitées à partager ce moment festif avec leur enfant et l'équipe.

- au quotidien, nous nous efforçons de penser l'accueil des parents au sein du service. L'aménagement de l'espace ne permet pas à tous les parents de rentrer dans la section en même temps. En revanche, lorsque l'enfant ou le parent le manifeste ou que l'équipe pressent un besoin, la famille est invitée à rentrer.

7- MODALITES DE RELATION AVEC LES ORGANISMES EXTERIEURS

- CAF :

Service administratif et financier pour la PSU (Prestation de Service Unique) et le contrat enfance jeunesse.

Pôle d'intervention social : évaluation, accompagnement et suivi de projet.

- Conseil départemental :

Service financier

RDPE : Relais Départemental Petite Enfance

Service social

Puéricultrice

- Partenaires municipaux :

Services administratifs

Services techniques

Médiathèque,

Cinéma,

Stade de foot.

- Education nationale : visite école maternelle.

- Intervention de services spécialisés lors d'accueil d'enfants porteur de handicap.

8- MODALITE DE SUIVI DU PROJET D'ETABLISSEMENT

Le projet d'établissement est affiché dans le hall d'accueil, accessible aux familles et au personnel.

Son suivi est assuré conjointement par le Conseil départemental et la Caisse d'Allocations Familiales.

Les modifications (personnel, locaux, modulation de l'agrément...) l'impactant feront l'objet d'un avenant ou d'une mise à jour et devront impérativement être transmises pour vérification de la conformité à la législation en vigueur, par la responsable de la structure au Conseil Départemental et à la Caisse d'Allocations Familiales pour signature.

Ce document sera établi en triple exemplaires :

- un pour le Conseil départemental
- un pour la Caisse d'Allocations Familiales
- un à conserver par la structure

Le présent règlement annule et remplace le(s) précédent(s) règlement(s) et prend effet à la date de sa signature.

Date, signature et cachet

Le Gestionnaire

Monsieur Michel ROSSI

Maire de Roquefort les Pins

Vice-Président du Conseil Départemental

La Responsable de la structure

Madame Ema HOSER

DOCUMENT VISE PAR LE CONSEIL DEPARTEMENTAL

DATE

CACHET

SERVICE

NOM ET FONCTION DU SIGNATAIRE

SIGNATURE

DOCUMENT VISE PAR LA CAF

DATE

CACHET

SERVICE

NOM ET FONCTION DU SIGNATAIRE

SIGNATURE